

Compte-rendu Assemblée Générale de la BMM du 26 mars 2026 à Anvers

1. Ouverture et mot de bienvenue par la Présidente

La Présidente déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Après une année de présidence, elle dresse un bref bilan intermédiaire et fait le point sur les thèmes prioritaires suivants :

- L'attention portée à l'IA dans la profession, demandée par son avatar, a donné lieu au thème de la journée de la réunion de printemps.
- La visibilité croissante des femmes et des mandataires, cette fois joliment illustrée par la présidence de la journée assurée par Sandra Bauwens et par le constat que, dans les commissions, les présidentes sont légèrement majoritaires.
- L'attention accordée aux membres actifs, qui constituent le cœur battant de l'association. Ces membres seront mis à l'honneur plus tard au cours de la réunion, avec leur nom et leur photo.
- La collaboration croissante avec le monde académique.
- L'attention portée au droit des modèles, qui est en pleine évolution.

2. Pièces et communications

Aucun document ni aucune communication particulière n'a été signalé en dehors des points prévus à l'ordre du jour.

3. Compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 10 octobre 2025 à Rotterdam

Le compte-rendu est approuvé par les membres par applaudissements.

4. Rapport annuel du Conseil d'administration

Rapport d'activités 2025

La Présidente présente le rapport annuel :

1. Membres :

- Depuis la création de la BMM en 1974, le nombre de membres est passé de 139 à 731.
- Alors qu'en 2004 l'association comptait 38 % de femmes parmi ses membres, elle présente aujourd'hui un bel équilibre entre les genres, avec même une légère majorité féminine.
- En ce qui concerne la répartition internationale, 68 % des membres sont actuellement originaires des Pays-Bas et moins de 30 % de Belgique.
- 87 % des membres sont néerlandophones.
Le Conseil d'administration continue de veiller à ce que l'attention nécessaire soit accordée à la langue française.
- Équilibre entre avocats et mandataires ; l'industrie est également représentée.
- Le nombre de membres issus du monde académique augmente.

2. Fonctionnement du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se réunit chaque mois, généralement en ligne. Par ailleurs, la politique de l'association est examinée une fois par an lors de la journée de réflexion stratégique. Des concertations ont également lieu régulièrement avec l'OBPI ainsi qu'avec les associations sœurs dans le cadre de l'European Sister Organisation.

Le rapport annuel est approuvé par les membres par applaudissements.

Rapport financier :

Les comptes annuels 2025 et le budget 2026 sont présentés par la trésorière.

Un excédent de 2.700 EUR a été enregistré en 2025.

Le budget 2026 prévoit la réservation d'un montant de 47.580 EUR en vue de :

- La transition prévue du secrétariat
- Le paiement des frais liés au test de l'outil d'interprétation utilisant l'IA

Le rapport financier est approuvé par les membres par applaudissements.

5. Rapports annuels des commissions et organisations

Les rapports sont présentés par la Présidente de la BMM et, dans le cas des commissions législation, Amicus Curiae, communication, IA, anti-fraude, programmes et événements, ainsi que de la formation en français, par les membres du Conseil d'administration présents en leur qualité de personne de liaison.

Commission législation :

La commission a contribué activement à de nombreuses initiatives et consultations de l'EUIPO (notamment les Projets de convergence, les Directives concernant les marques, les modèles et les indications géographiques, les Virtual Communities, les Stakeholder Panels, etc.) et de l'OBPI (notamment la transposition de la directive sur les modèles, examinée dans le cadre du CBPI).

Commission Amicus Curiae :

La personne de liaison rappelle que la commission a été créée afin de fournir des avis à l'EUIPO ainsi qu'à d'autres instances et tribunaux.

Un règlement intérieur et un règlement extérieur ont été établis afin d'assurer le bon fonctionnement de la commission. Le règlement extérieur a été publié sur le site web de la BMM.

La commission est prête à traiter sa première affaire.

Commission de rédaction :

En 2025, trois numéros du Bulletin ont été publiés sous les titres suivants :

2025/1 Marques et modèles connus
2025/2 Crossing Borders

2025/3 Kroniek / Fenêtre sur Cours

Fenêtre sur Cours a été publiée pour la première fois en anglais. Cela permet de parer aux éventuelles barrières linguistiques et de mieux promouvoir la BMM auprès d'organisations à l'étranger. Cela permet en outre d'économiser des frais de traduction élevés.

Young BMM :

Cette année encore, la Young BMM a organisé deux événements de réseautage, à savoir :

- un événement printanier dans les catacombes historiques de la Refugiehuis de l'abbaye de Herkenrode, à Hasselt
- ainsi qu'un cocktail d'été à Breda, aux Pays-Bas.

Commission de communication :

La commission a poursuivi la professionnalisation de la communication, notamment par le biais de la newsletter, des réseaux sociaux, etc.

Après une étude comparative, la commission a également sélectionné un développeur web.

La commission s'est également concertée avec l'OBPI et a fourni des contributions pour le prix Wim Mak.

En 2026, l'accent sera mis sur le lancement du nouveau site web et sur l'accroissement de la visibilité de la BMM.

Commission IA :

La commission étudie l'impact de l'IA sur notre profession.

Elle a fourni une première contribution au Bulletin BMM.

Les membres sont invités à informer la commission lorsqu'ils rencontrent des décisions « étranges », vraisemblablement influencées par l'IA.

Commission anti-fraude

La commission a participé à l'Anti-Scam Network de l'EUIPO.

Dans le cadre de l'ESO (European Sisters Organization), la commission recherche des possibilités de collaboration pour **les actions** contre les fraudeurs.

La possibilité d'un soutien de l'OBPI ou de l'EUIPO est également examinée.

Commission des programmes

La commission a de nouveau organisé deux événements couronnés de succès, à savoir :

- la réunion de printemps à Genk, intitulée «La mine d'idées. Valorisation et monétisation de la PI »
- la réunion d'automne à Rotterdam, sur le thème « durabilité et greenwashing »

CCB

La CCB a représenté la BMM lors de l'EUIPO User Group Meeting et de la réunion des Chambres de recours.

Des contributions ont également été fournies dans le cadre des consultations et initiatives de l'EUIPO, telles que les SQAPs (Stakeholder Quality Assurance Panels), les Virtual Communities, les directives concernant les marques, les modèles et les indications géographiques, etc.

La CCB se concerte également avec l'OBPI et l'OMPI.

La CCB recherche de nouveaux membres. Les candidatures sont les bienvenues.

Commissie van 8

La Présidente indique que, par l'intermédiaire de sa représentation au sein de la « Commissie van 8 », la BMM participe également à des concertations avec le ministère néerlandais des Affaires économiques :

Commission Marque de certification

La commission assure notamment le suivi annuel du nombre de points obtenus.

Fin 2025, le nombre de détenteurs de la marque de certification était d'environ 220 :

190	Détenteurs de la marque de certification ayant obtenu suffisamment de points
19	Détenteurs de la marque de certification qui ne sont pas en ordre (doivent rattraper des points/sont suspendus)
11	Nouvelles demandes introduites en 2025

Nombre de détenteurs de la marque de certification qui se sont retirés en 2025 :

11	Détenteurs de la marque de certification – adhésion résiliée en 2025 ou renoncement à utiliser la marque de certification.
3	Détenteurs de la marque de certification radiés

L'automatisation du système de points est actuellement en cours.

La Présidente invite les détenteurs de la marque de certification à télécharger immédiatement, lors de la déclaration de leurs points, les certificats justificatifs de ces points.

FBMM

La Présidente de la BMM indique que Marie-Christine Janssens a été remplacée par Jozefien Vanherpe en tant qu'enseignante principale.

En 2025, la FBMM a organisé, outre deux formations en néerlandais, une formation en français.

En outre, un cours pour paralegals et plusieurs masterclasses pour paralegals ont été organisés.

En ce qui concerne la formation en néerlandais 2024-2025 :

18 candidats ont commencé la formation. Parmi eux, 1 candidat n'a pas terminé la formation et 3 candidats ont reçu un certificat de participation. 14 candidats ont réussi.

En ce qui concerne la formation en néerlandais 2025-2026 :

13 candidats ont entamé la formation. 10 d'entre eux ont réussi l'examen écrit. 3 candidats pourront participer en décembre au deuxième examen de rattrapage.

En ce qui concerne la formation en néerlandais 2026-2027 :

17 candidats ont commencé la formation. La Présidente remercie Monique van Schevicoven pour son engagement indispensable en faveur de la formation.

En ce qui concerne la formation en français :

14 candidats ont entamé la formation. Parmi eux, 2 candidats n'ont pas terminé la formation et 2 candidats ont reçu un certificat de participation. 10 candidats ont réussi la formation.

La personne de liaison remercie le groupe de travail et tout particulièrement sa présidente, Lidy-Anne Jeswiet, qui ont rendu possible la première formation en français.

S'il y a suffisamment de candidats, une nouvelle formation en français pourrait débuter en janvier 2027.

Les membres de la BMM concernés sont invités à compléter l'enquête relative à la formation et à informer le secrétariat de candidats potentiels pour une nouvelle formation.

Commissions événements

Commission Belgian Event :

Trois événements ont été organisés (dont un « événement Luxembourg ») :

- un événement à Lille, en collaboration avec l'APRAM, sur la médiation
- un événement à Tour & Taxis à Bruxelles sur les indications géographiques
- un événement à Luxembourg, en collaboration avec l'AIPPI Luxembourg, sur « l'utilisation de la marque d'autrui dans la communication commerciale ».

Commission Dutch Event :

Elle a également organisé trois événements :

- deux webinaires, l'un le 13 mars sous le titre « Daarom is geen reden » et l'autre le 20 novembre sur le droit à l'image, la marque-portrait et le droit à la vie privée
- ainsi qu'un événement en présentiel sur le thème « Nouveau nom, nouveau rugissement : le rebranding d'un zoo ».

Comité de surveillance

En 2025, une nouvelle plainte a été introduite. Le plaignant a toutefois retiré sa plainte, de sorte que l'affaire a été clôturée.
Aucune plainte n'est actuellement en cours.

Personnes de confiance

La Présidente rappelle la désignation des personnes de confiance et les remercie pour leur disponibilité.

Tous les membres des commissions sont chaleureusement remerciés pour leur engagement au cours de l'année écoulée.

6. Révision des Statuts et du Règlement intérieur concernant les droits et obligations du Conseil d'administration

La révision des Statuts et du Règlement intérieur est brièvement présentée par la trésorière, Djamila Mahlous.

Elle explique que les modifications visent à :

- adapter les statuts au relèvement de l'âge de la retraite. Il est dès lors désormais prévu qu'un membre du Conseil d'administration quitte ses fonctions lorsqu'il atteint l'âge légal de la retraite.
- introduire une disposition pour les cas d'absence ou d'empêchement d'un ou de plusieurs administrateurs.
- consacrer la responsabilité collective des membres du Conseil d'administration.
- organiser la prise de décision, y compris en cas d'urgence.

Les modifications sont approuvées par les membres par applaudissements.

7. Avancement du développement du nouveau site web de la BMM

La personne de liaison de la Commission de communication indique qu'une équipe enthousiaste travaille actuellement au développement du nouveau site web.

À cette fin, une session de lancement a été organisée le 18 mars dernier avec le développeur web au sujet du site web externe, de l'identité visuelle et de la plateforme destinée aux membres.

Un concept sera présenté au plus tard au cours de la dernière semaine d'avril.

8. Divers

Le sponsor Clarivate est remercié pour sa contribution.

Désormais, la réunion de printemps et la réunion d'automne auront lieu à des dates fixes, respectivement le dernier jeudi de mars et le deuxième jeudi d'octobre ainsi que le vendredi suivant.

La réunion d'automne 2026 aura lieu les 8 et 9 octobre à Amsterdam.

La Présidente remercie Monique van Schevicoven pour son engagement tout au long de l'année.